

# Compte-rendu du CSAL-FS du 26 mars 2024

Présent.e.s pour la CGT :  
Son-Lam PHAM, Nassia Ahdjoudj, Sabrina Haouadeg et Christophe Flaux.  
Ce CSAL-FS s'est tenu en présentiel.

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation des PV des CSAL-FS du 05/10/2023, 16/10/2023, 16/11/2023 et 08/12/2023
2. Projets immobiliers : résultats des GT CFiP de Cergy et CFiP d'Ermont
3. Présentation note d'orientation ministérielle santé sécurité et conditions de travail
4. Sécurité incendie : bilan 2023
5. Accidents du travail : bilan 2023
6. Déploiement d'applicatifs : [Sign@IFip](mailto:Sign@IFip) et Prév'Action (nouveau DUERP)
7. Armoires et trousse de secours
8. Budget et formation : bilan 2023 et perspectives 2024
9. RESSET 95 : examen des nouvelles inscriptions et actualisation des réponses
10. Fiches de signalement
11. Questions diverses

En liminaire, Christine Royer (Solidaires) a été élue secrétaire de la Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration Local.

### **1. Approbation des PV des CSAL-FS du 05/10/2023, 16/10/2023, 16/11/2023 et 08/12/2023**

Adoptés à l'unanimité

Sauf celui du 08/12/2023 : la CGT n'a pas pris part au vote car nos militants étaient mobilisés pour la convocation au commissariat de militants de l'Union Départementale CGT du Val d'Oise.

### **2. Projets immobiliers : résultats des GT CFiP de Cergy et CFiP d'Ermont**

#### **CfiP de Cergy :**

La direction nous a informés que les toutes récentes annonces gouvernementales sur les économies budgétaires (pour rappel : 10 milliards en 2024 et 20 milliards en 2025 !) vont impacter les budgets qui avaient été initialement alloués à la DDFiP 95 pour la réalisation des travaux de regroupements de services au CfiP de Cergy (qui comprend plusieurs regroupements dont le transfert des brigades du Montaigne vers le CfiP). Conséquence : le calendrier va être revu, mais l'objectif principal est toujours de rendre la location du Montaigne, qui coûte plus 500 000 € par an à la DDFiP 95 (date butoir du bail : à résilier avant juin 2024).

Les précisions suivantes sont donc conditionnées à l'attribution des budgets nécessaires.

Brigades (R+2 du bât C) : aménagement dynamique (0,8 bureau par agent, sauf les chefs de service et le secrétariat, qui conservent 1 bureau chacun). Les bureaux ne seraient pas attribués nominativement comme actuellement, mais l'étage serait divisé en « quartiers » (1 par brigade), sachant qu'il serait possible, pour les vérificateurs, de s'installer à n'importe quel poste de travail dans n'importe quel quartier. Les bureaux situés dans l'actuelle aile du PCE (Sud Ouest) resteraient ouverts (pour l'instant) malgré la demande de collègues d'avoir des cloisons et des portes. Déjà que la direction veut nous faire passer de marguerites de 2-3 collègues à des marguerites de 8... Bonjour la concentration ! Pour le côté sanitaire, les fauteuils de bureau, qui ne seront plus nominatifs, seraient (peut-être !) dotés de coussin ou de housses ; les claviers et souris resteraient personnels et seraient stockés dans les casiers. Les armoires ne figurent pas sur le plan (1/2 armoire par vérificateur) : la direction dit que ce n'est pas un problème... Visiblement, nos questions l'ennuient... Question suivante... La direction semble refroidie par les annonces de baisse de budgets du gouvernement et ne fait aucune promesse... Rendez-vous en juin, on en saura plus... En attendant, c'est le flou !

***Pour la CGT, le discours que nous a tenu la DDFiP 95 est d'autant plus flou que l'on ne sait pas combien était prévu initialement pour les travaux, ni de combien vont baisser ces budgets ? Pas de réponse, juste que 70 000 € + 30 000 € ont été engagés pour l'instant, ce qui est loin du compte...***

SIP (RdC et R+1 du bât C) : pas d'aménagement dynamique. Le BFRU au rez-de-chaussée a été resserré, la salle courrier, déplacée de quelques mètres, ce qui a permis d'installer aussi la gestion de site au RdC, elle qui était auparavant au 1<sup>er</sup> étage. L'espace libéré au RdC a aussi permis de cloisonner une grande salle de convivialité, qui a été aménagée, visiblement avec les moyens du bord avec des tables et chaises « genre vintage année 70 ». Nous avons demandé du mobilier moderne et convivial à la direction. Elle nous a répondu que cela était à l'étude (traduire : conditionné aux financements disponibles... qui sont en baisse...) Nous en avons profité pour demander à la direction si le nettoyage des frigos était prévu dans la prestation de ménage car c'est le cas dans les anciennes salles de restauration des grands CfIP (Argenteuil, Garges, Ermont, Saint Leu). La direction nous a répondu qu'elle allait vérifier si c'était compris dans le contrat, mais qu'un nouveau marché de ménage allait être signé prochainement. Par ailleurs, nous avons aussi dénoncé le manque d'isolation sonore des nouvelles cloisons. Au R+1, l'actuelle salle de réunion devrait prochainement être occupée par la Compta du SIP, qui était dans l'aile Nord-Est du R+1. Le service recouvrement du SIP a rejoint le bloc Gestion dans l'aile Sud-Ouest. C'est dans cette aile libérée par le Recouvrement et la Compta, que le PCRP viendraient s'installer en octobre 2024 + création d'une petite salle de réunion.

SIE Val d'Oise Ouest (RdC du bât A) : la direction a prévu d'intégrer dans le SIE le Pôle Départemental de Programmation et le service de remboursement des crédits TVA (c'est-à-dire l'actuel PCE). La zone centrale sous les skydômes comprenait environ 90 armoires, qui ont été transférées aux archives du R-2 (en cours de tri : un gros travail). Cet espace libéré au RdC est prévu pour accueillir « potentiellement » une zone de convivialité et les archives du Contrôle Fiscal. Les collègues de cette zone souhaitent que leurs bureaux actuels soient cloisonnés et dotés de portes, mais la direction refuse pour l'instant. Un local contenant des armoires du SIE, situé près de l'ancienne entrée du bâtiment A entre l'escalier et les ascenseurs, a été libéré et accueillera une partie des déclarations H1 du SdiF (l'autre partie sera transférée dans un autre local tout près de l'escalier). Un bureau situé près du patio (occupé actuellement par une inspectrice du SIE) sera transformé en petite salle de réunion.

#### **CfiP d'Ermont** :

Les annonces de rigueur budgétaire ont amené la direction à suspendre le projet de transfert de tous les services de Saint-Leu à Ermont, en attendant la décision de Bercy sur le budget qui sera finalement alloué à ce projet.

Tout cela nous montre bien que cette administration considère les agent.e.s comme des pions suspendu.e.s à leurs décisions.

### 3. Présentation note d'orientation ministérielle santé sécurité et conditions de travail

Cette note se décline en 6 axes :

- 1.- Assurer la sécurité des agents et les accompagner lors d'événements graves,
- 2- Renforcer l'efficacité des campagnes de recueil des risques professionnels et d'élaboration du PAP (plan annuel de prévention) avec le déploiement du nouvel outil Prév'action,
- 3.- Améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail,
- 4.- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents et accompagner les agents en fin de carrière,
- 5.- Poursuivre le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d'information,
- 6.- Maîtriser le risque amiante.

Pour la CGT, cette note fait état de bonnes intentions, ce qui ne coûte pas cher à la direction. Il en va autrement lorsqu'il s'agit de mettre les moyens. Nous jugerons aux actes !

### 4. Sécurité incendie : bilan 2023

Selon la direction, les opérations de maintenance se décomposent ainsi :

- la maintenance du système de sécurité incendie (SSI) est réalisée par le prestataire CEMIS. De nombreux dysfonctionnements ont été relevés sur le CfiP de Cergy, notamment le déclenchement intempestif de l'alarme. Après plusieurs relances et une mise en demeure à CEMIS, la centrale a été remise en fonctionnement complet le 09/01/2024.
- la maintenance des équipements de lutte contre l'incendie (ELI) est réalisée par le prestataire EUROFEU. Deux robinets d'incendie armés devront être remplacés à Garges, Cergy et Ermont d'ici fin avril.

Concernant les exercices incendie, la CGT a fait remarquer que lors d'un des deux déclenchements inopinés de l'alarme sur le CfiP de Cergy (en mars et en octobre 2023), des collègues s'étaient rassemblés devant la passerelle, ce qui n'est pas le point de rassemblement prévu. Cela met en lumière que les 8 fiches techniques mises à disposition des gestionnaires de site ne compensent pas réellement la diminution du nombre d'agents formés.

### 5. Accidents du travail : bilan 2023

Les accidents de travail se composent des accidents de service et de trajets. L'évolution depuis 2021 :

Type d'accident	2021	2022	2023
Trajet	8	5	7
Service	5	12	11
Total	13	17	18

Les accidents de travail ont ainsi augmenté alors même que le télétravail s'est développé.

La CGT a demandé que la déclaration d'accident de travail soit sur la 1ère page du site Ulysse 95 pour qu'elle soit plus accessible.

Nous avons signalé en outre que ces chiffres étaient sous-évalués car les problèmes psychiques et les burn-outs ne sont toujours pas reconnus en accidents de travail.

## 6. Déploiement d'applicatifs : **Sign@IFip** et **Prév'Action** (nouveau DUERP)

### Sign@Ifip :

L'application **Sign@IFip** est un nouvel outil de détection et de signalement d'agression et autre acte d'incivilité que peuvent subir les collègues. Elle remplace les fiches de signalement (ou fiches agression). Actuellement réservé aux incidents avec les usagers, une évolution du module va permettre, courant 2024, de signaler les incidents entre agents ou avec la hiérarchie. Elle est accessible dans « Mes applications » => Mon espace RH => Mes autres applications => Vie de l'agent. Les agents pourront suivre en temps réel la prise en charge de leur signalement.

La CGT a demandé au directeur que ces fiches de signalement soient étudiées à chaque instance de la Formation Spécialisée, comme cela est fait actuellement avec les fiches de signalement.

### Prev'Action

Cette année, la campagne d'évaluation des risques professionnels se fera sur tous les sites et les informations seront compilées par les chefs de service sur un nouvel outil : Prev'action.

La CGT espère que ce nouvel outil permettra d'affiner les informations des collègues et de pouvoir genrer les risques, comme c'est possible dans le secteur privé depuis 2014.

## 7. Armoires et trousse de secours

Un inventaire a été fait concernant la présence d'armoires à pharmacie et de trousse de secours sur tous les sites et dans les véhicules de la DDFIP95. Cette mise à jour a permis d'installer ou de compléter les équipements, avec un financement par la Formation Spécialisée.

La CGT espère que cette mise à niveau des équipements perdurera et que les inventaires seront bien tenus par les responsables afin d'éviter les dépenses superflues.

## 8. Budget et formation : bilan 2023 et perspectives 2024

Concernant les propositions de formation, les organisations syndicales partagent une volonté d'y consacrer 30 % du budget de la FS. À la première étude de ce budget, le compte n'y est pas mais nous nous réservons la possibilité d'ajouter des sessions sur les formations déjà proposées ou de proposer de nouvelles formations en cas de besoin.

Contrairement à ce qui avait été demandé lors d'un groupe de travail préalable, les propositions de financement de travaux ne comportaient aucun devis. Dès lors, les organisations syndicales présentes ont refusé de se positionner sur un montant global qui ne correspondait à rien de concret.

La CGT n'est pas systématiquement contre un co-financement de certaines actions avec la DDFIP mais cela nécessite une complète information pour une totale transparence des dépenses et nous refusons de donner « un chèque en blanc », le budget de la Formation Spécialisée étant de plus en plus contraint.

## 9. RESSET 95 : examen des nouvelles inscriptions et actualisation des réponses

Date réception AP	Objet	Site
28/04/23	Consommables sanitaires	CFIP Cergy
12/09/23	Fontaine à eau – volets roulants SIE	CFIP Saint Leu
14/09/23	Parking des Galeries	Cergy
10/10/23	Eau chaude sanitaires – Fuite véranda cantine	CFIP Saint Leu
28/11/23	Chauffage BDV 5	Le Montaigne
11/12/23	Eau chaude sanitaires	CFIP Ermont
11/01/24	Eau chaude sanitaires	CFIP Saint Leu – Tous les services
12/02/24	Volet à réparer SIE VOO	CFIP Cergy
22/01/24	Chauffage BDV 1	Le Montaigne

Les fiches Santé et Sécurité au Travail (RESSET) concernant les problèmes de parking des Galeries à Cergy et sur les chauffages aux BDV 1 et 5 ont été résolues donc clôturées.

Les autres ont été mises en attente.

## 10. Fiches de signalement

En 2023, 17 fiches de signalement ont été relevées. La majorité d'entre elles concerne les SIP. La CGT a depuis longtemps dénoncé les suppressions d'emplois (26 dans les SIP du 95 en 2023) qui ont pour conséquences la réduction des horaires d'ouverture au public et l'exaspération des usagers dans les files d'attente qui s'allongent. [« Les usagers viennent et déversent leur mécontentement sur nous »](#).

Attention : les fiches de signalement sont désormais remplacées par l'application [Sign@lfip](#).

## 11. Questions diverses

### Compatibilité téléphones/appareils auditifs

Le matériel acheté par la direction pour équiper les collègues chargés de l'accueil téléphonique est incompatible avec certains appareils auditifs. Pour les collègues atteints de déficience auditive, le médecin de prévention a pris contact avec le fournisseur... qui n'assure pas de SAV sur le produit vendu !

De plus, l'installation prochaine de la technologie TOIP (téléphonie internet) risque de compliquer les choses.

La réponse de la direction n'a convaincu personne, donc le problème reste entier pour les collègues concernés.

Si un collègue est confronté à ce problème, contactez la CGT [cgt.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr), car le poste de travail doit être adapté à l'agent par la direction.

### Magny SGC : état préoccupant des locaux

Le CfiP de Magny est une maison bourgeoise en pierres de meulière située sur un terrain enclos. Les locaux vieillissants auraient besoin d'un entretien, et pour cause : une partie de la corniche de la maison, située en hauteur sur le côté, s'est décrochée. Elle est située sur le passage emprunté par les agents pour accéder aux locaux. Heureusement que personne n'a été blessé ! Actuellement, cet endroit est sécurisé par un périmètre rubalisé. Un autre problème : un mur d'enceinte du terrain du CfiP, appartenant à la mairie est en mauvais état suite à l'arrachage du lierre qui le recouvrait. Ce mur s'est partiellement effondré et nécessite une réfection.

La direction a répondu avoir récemment rencontré le maire de la commune, qui est propriétaire des locaux. Visiblement, il n'en ressort pas grand-chose de concret, mais le DDFiP du Val d'Oise a affirmé que cela a permis d'inventorier tout ce qu'il y avait à faire.

Pour la CGT, les agents de Magny n'ont que faire d'un inventaire à la Prévert, les locaux doivent être entretenus normalement, c'est-à-dire avant le délabrement. Ce sont leurs conditions de travail et leur santé qui sont en jeu.

#### Remboursement des 15 € de mutuelle

Depuis janvier 2022, l'État doit rembourser à ses agents 15 € tous les mois sur la cotisation mutuelle, que l'on soit à la MGEFI ou à une autre complémentaire. Ce remboursement est opéré sur les fiches de paie avec l'intitulé « participation à la complémentaire santé PSC ».

Or, certains collègues ne touchent pas ce remboursement obligatoire, alors qu'ils ont souscrit une mutuelle. Dans ce cas, la demande de remboursement doit être faite par le collègue via son espace agent sous Sihrius. En cas de problème, contacter la CGT FiP 95 par mail : [cgt.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr)

#### Astreinte BFRU le 10 mai 2024

La direction recherche 3 volontaires pour assurer un renfort téléphonique au Centre de Contact durant cette journée, qui est en principe un pont « naturel » (comprendre pont « obligatoire »). Elle annonce que les volontaires bénéficieront d'une ASA complémentaire en contre-partie.

#### Audit SGC sur les blocs fonctionnels

La CGT a demandé à la direction si les conclusions de cet audit étaient connues. Le DDFIP 95 nous a répondu que ce point sera abordé lors du prochain CSAL prévu le 25 avril 2024.

#### Supports pour smartphones dans les véhicules de services

Depuis septembre 2023, les personnels non sédentaires peuvent utiliser les Zoé de la direction.

La CGT a demandé que ces véhicules soient dotés d'un support pour smartphone permettant aux collègues d'utiliser un GPS sur téléphone, ce qui améliorerait la sécurité routière.

La direction a répondu que cette demande était prise en compte et qu'elle allait acheter ces matériels.

#### Hausse de la carte Apétiz

La CGT a demandé à la direction si une hausse du pouvoir d'achat de la carte Apétiz était envisagée. La direction a répondu que non.

Pour la CGT, les agents, comme tous les salariés, perdent du pouvoir d'achat car tous les prix augmentent et pas les salaires. Il est légitime de réclamer ce qui nous est dû.

#### Semaine en 4 jours

La CGT a demandé à la direction si elle avait reçu des directives concernant la mise en place de semaine en 4 jours, chère au premier ministre Attal.

La direction nous a répondu que non.

Or, depuis la FS du 26 mars, nous avons appris qu'était sortie une note émanant de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) le 22 mars 2024. Cette note prévoit qu'une expérimentation va être menée dès le printemps 2024 et au plus tard en septembre 2024, pour une durée d'un an au moins. Concernant les services qui devront participer à cette expérimentation, le langage technocratique de la note en question ne permet pas d'y voir clair.

A suivre...

#### Télétravail à 50 %

Des agents à temps partiel à 80 % ont demandé à leur chef de service une journée ponctuelle de télétravail en plus de leur journée de TT hebdomadaire. Certains CdS ont refusé.

Dans les faits, la direction n'a attribué aux agents à 80 % qu'une seule journée de télétravail et aucun jour flottant. Pourtant, les textes autorisent cela, puisque légalement, le temps de télétravail ne doit pas être supérieur à 50 % du temps travaillé (2 jours à 80 %, cela fait 50 %, mais pas plus). L'un des chefs de services a donné comme motif à son refus que s'il acceptait un jour flottant à un collègue à 80 %, cela constituerait une rupture d'équité avec les autres.

A notre question sur ce sujet, la direction a répondu que le refus de jours flottants de télétravail peut être motivé par l'ensemble des conditions d'organisation du service. Elle a noté notre question. A

suivre...

#### Suspension du télétravail dans les SIP pendant la campagne IR

La CGT a dénoncé auprès de la DDFIP 95 sa décision de supprimer le télétravail pour les agents de certains BFRU pendant la campagne IR. En effet, les SIP sont les services les plus touchés par les suppressions et vacances d'emplois ces dernières années, ce qui génère des conditions de travail très dégradées. C'est donc la double peine pour ces collègues.

La direction a répondu que cette suspension du TT était ponctuelle. Visiblement, elle considère que les collègues des BFRU sont à sa disposition.

#### Bornes de recharge pour véhicules électriques

L'installation de bornes de chargement dans certains CfIP font s'interroger les collègues : est ce que ces bornes seront réservées aux véhicules de services ?

La CGT a posé la question à la DDFIP du Val d'Oise. Réponse : l'instant, ces bornes de chargement sont réservées exclusivement aux véhicules de services. À terme, la possibilité d'ouvrir un chargement payant aux véhicules personnels des agents sera étudiée, mais pas dans l'immédiat.

#### Ordre du jour trop chargé de la FS

La CGT a dénoncé auprès de la direction le fait que le nombre excessif de points à l'ordre du jour empêche une bonne préparation par les représentants du personnel. De plus, le jour de la réunion, la direction ne propose pas de pause méridienne. Aujourd'hui, la séance s'est terminée à 14h, empêchant les représentants du personnel de manger à la cantine de Cergy. Cela engendre un surcoût de restauration, surtout pour les représentants du personnel qui sont en poste à Cergy, qui ne bénéficient pas en principe du remboursement des frais de repas car il y a une cantine sur place. Mais que fait-on quand la réunion se termine après la fermeture de la cantine ?

La direction a plaidé coupable : elle a admis avoir involontairement surchargé l'ODJ et a pris note des enjeux en termes de surcoût de la restauration pour les représentants du personnel. Elle sera attentive à l'avenir...

***Pour plus de renseignements, nous contacter => [cgt.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr)***